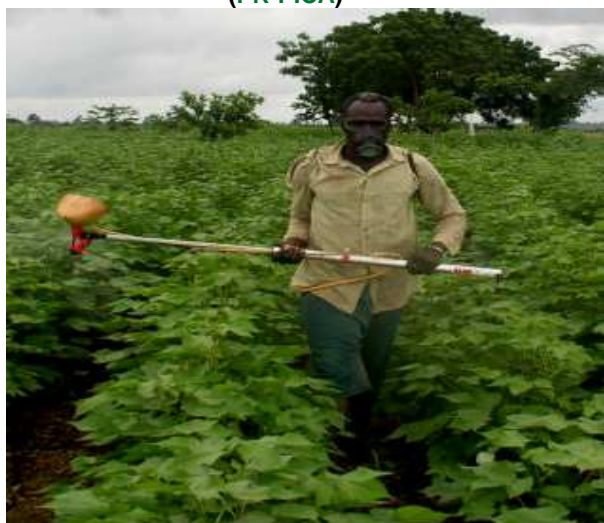




**PROGRAMME REGIONAL DE PROTECTION
INTEGREE DU COTONNIER EN AFRIQUE
(PR-PICA)**



ADRESSES

Siège social : Bobo-Dioulasso, Burkina Faso
E-mail : prpica@yahoo.fr
Tel/Fax : (226) 20 98 59 01
Porte n°64, Rue 9. 50 Zone Résidentielle A,
01 BP : 1234 Bobo-Dioulasso 01
Compte BOA n° 020010 02110430009 01
Burkina Faso

PRESENTATION

Le Programme Régional de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique (**PR-PICA**) est une organisation sous-régionale Africaine qui, pour le moment, regroupe six (06) principaux pays producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo

Créée en mars 1998 au Burkina Faso sous l'appellation de Projet Régional de Prévention et de gestion de la Résistance de *Helicoverpa armigera* aux pyrèthriinoïdes (PR-PRAO), l'Association est devenue PR-PICA en 2005 à Dakar au Sénégal, pour prendre en compte les nouvelles préoccupations en matière de protection intégrée du cotonnier, de gestion de la fertilité des sols et de renforcement des capacités de tous les acteurs des filières coton, notamment les producteurs.

Le PR-PICA est doté d'une reconnaissance juridique délivrée par les autorités du Burkina suivant récépissé n° 2008-053/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC du 05 février 2008.

Le PR-PICA est un programme à caractère scientifique et technique, apolitique, non confessionnel et à but non lucratif. Il est ouvert à tous les pays d'Afrique, producteurs de coton qui en feraient la demande.

Le PR-PICA est fondé sur les principes d'union, de solidarité et d'échanges

réciroques. Il respecte les principes de l'adhésion libre et de l'équité dans la diffusion des résultats de recherche conformément aux règles de la propriété intellectuelle

OBJECTIFS

Le PR-PICA à pour objectif global la pérennisation de la production cotonnière dans les pays membres.

A cet égard il a pour objectifs spécifiques:

- La prévention et la gestion de la résistance des principaux ravageurs du cotonnier aux insecticides ;
- La gestion des nouvelles préoccupations parasitaires ;
- La mise au point et la diffusion auprès des producteurs de nouvelles approches de gestion intégrée du cotonnier ;
- L'amélioration de la production et de la productivité du cotonnier dans les pays membres ;
- L'amélioration durable du revenu des cotonculteurs ;
- Le renforcement des capacités du conseil agricole et des producteurs ;
- L'intégration régionale des pays producteurs de coton en Afrique de l'Ouest et du Centre.

ORGANISATION & FONCTIONNEMENT

Les organes d'administration, de gestion et de contrôle du Programme sont :

L'Assemblée Générale : constituée de tous les membres actifs, à savoir les sociétés cotonnières, les institutions de Recherche, les associations de producteurs de coton, les interprofessions de chaque pays membre et les fournisseurs d'intrants.

Le Comité de Pilotage : c'est l'organe d'administration et de gestion du PR-PICA. Il est composé de :

- un représentant des membres actifs de chacun des pays fondateurs.
- un représentant par organisation ou institution internationale (CIRAD, CORAF, ACA, AProCA, IFDC Afrique et CROP Life Afrique).

Le Président du Comité de Pilotage est le Président du programme. Son mandat est de 2 ans et tournant par pays membre.

Le Secrétariat Exécutif : basé à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, il assure la gestion au quotidien du PR-PICA. Le Secrétaire Exécutif est chargé, sous l'autorité du Comité de Pilotage, de la réalisation de toutes les activités du Programme au niveau régional.

La Coordination Nationale : C'est la représentation du pays au sein du Comité de Pilotage. Le Coordonnateur National est chargé de l'animation et de la coordination de toutes les activités du

PR-PICA au niveau de son pays. Il a également en charge l'échange d'informations entre le Secrétariat Exécutif et les Partenaires Techniques et Financiers de son pays.

LES PROJETS FEDERATEURS

Cinq (5) projets fédérateurs ont été élaborés pour atteindre les objectifs fixés. Ce sont :

Projet 1 : Stratégies régionales de gestion intégrée des ravageurs et des risques de résistance aux insecticides pour une production cotonnière durable et compétitive.

Projet 2 : Suivi et contrôle de la qualité des formulations d'engrais, de produits phytopharmaceutiques commercialisés, des risques d'intoxication et de pollution environnementale.

Projet 3 : Développement de la protection sur seuils pour une production cotonnière performante et durable en Afrique.

Projet 4 : Renforcement des capacités du personnel du conseil agricole.

Projet 5 : Renforcement des capacités des producteurs et de leurs Organisations Professionnelles.

LES RESSOURCES DU PR-PICA

La mise en œuvre des différentes activités du Programme requiert d'importantes ressources (financières, matérielles, humaines). Les ressources financières du PR-PICA sont constituées par :

- les droits d'adhésion ;
- les cotisations annuelles des pays membres ;
- les dons, legs et subventions diverses.

